

Noyal-Pontivy, le 26 mai 2023

REGULATION DE L'ACCES AUX URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE LA NUIT UNIQUEMENT JUSQU'AU VENDREDI 2 JUIN 2023 08H30

Confronté à un manque d'effectif médical aux urgences et en dépit des efforts menés pour un remplacement, le Centre Hospitalier Centre Bretagne réorganise temporairement l'accueil du public devant solliciter une consultation aux Urgences la nuit. La poursuite de la régulation de l'accès aux urgences la nuit s'effectue jusqu'au vendredi 2 juin 8h30.

En cas de besoin, la nuit, FAITES LE 15 avant de vous déplacer.

Le SAMU / Centre 15 vous orientera vers le lieu le mieux adapté à votre besoin (Maison Médicale de Garde, établissements du département...), vous pourrez bénéficier d'un conseil, un transport sanitaire (pompiers ou ambulances privées) pourra être envoyé à votre domicile.

Le Service Mobile d'Urgences Réanimation (SMUR) du Centre Hospitalier Centre Bretagne reste disponible H24 7j/7 pour assurer la prise en charge de toute urgence vitale dans le cadre de la régulation par le centre 15 du SAMU.

Un dispositif a été défini avec l'équipe de direction du groupement hospitalier et les professionnels de santé du territoire.

Du fait de la présence d'un seul médecin urgentiste susceptible d'être mobilisé dans le cadre d'une sortie du Service Mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), un dispositif de prise en charge sécurisée des patients a été défini sur le territoire du Centre Hospitalier Centre Bretagne jusqu'au vendredi 2 juin 2023 08h30.

Sur cette période, l'accueil du public aux Urgences sera intégralement régulé la nuit en amont par le centre 15.

L'accueil des patientes pour la Maternité n'est pas modifié et continuera d'être assuré 24h/24

Afin d'assurer la couverture des demandes de soins non programmés, le dispositif est le suivant la nuit :

1/ Il est demandé à la population d'appeler le 15 avant de se déplacer sur le service des urgences

Les médecins urgentistes du centre 15 / SAMU 56 et 22 restent joignables 24H/24 et 7 jours sur 7 et à l'écoute des patients qui appellent le 15. Le SAMU 56 et 22 renforceront leur vigilance

pour la régulation des appels provenant de la population du territoire du Centre Hospitalier Centre Bretagne, afin de les diriger vers l'établissement de proximité le plus adapté, y compris celui du Centre Hospitalier Centre Bretagne en cas de nécessité.

2/ Le SMUR du Centre Hospitalier Centre Bretagne restera opérationnel 24H/24 et 7 jours sur 7 pour prendre en charge les urgences vitales sur le périmètre du Pays de Pontivy.

3/ Les patients qui se présenteraient spontanément la nuit aux urgences du CHCB, seront accueillis et régulés à leur arrivée par l'Infirmière d'Accueil et d'Orientation avec l'appui du SAMU 56 et 22, pour leur apporter la réponse la plus adaptée en concertation avec les médecins du centre 15 (Seules les urgences nécessitant des soins immédiats et/ou vitaux seront prises en charge au sein du service, les autres usagers pourront être réorientés sur un autre établissement, ou vers la maison médicale)

Remarques :

- Les médecins généralistes du territoire de santé 8 sont mobilisés pour la prise en charge des patients relevant **de la médecine générale dans les locaux de la Maison Médicale de Garde (MMG), le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 9h à 20h.**
- Le circuit spécifique de prise en charge des femmes enceintes accessible 24H/24 est maintenu.

Le Centre hospitalier salue l'investissement des professionnels ayant contribué à l'élaboration d'une solution collective et poursuit ses recherches de praticiens.

Contact presse : Gwénaëlle MANTÉ – 02.97.79.02.03 – gwenaelle.mante@ch-centre-bretagne.fr